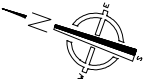
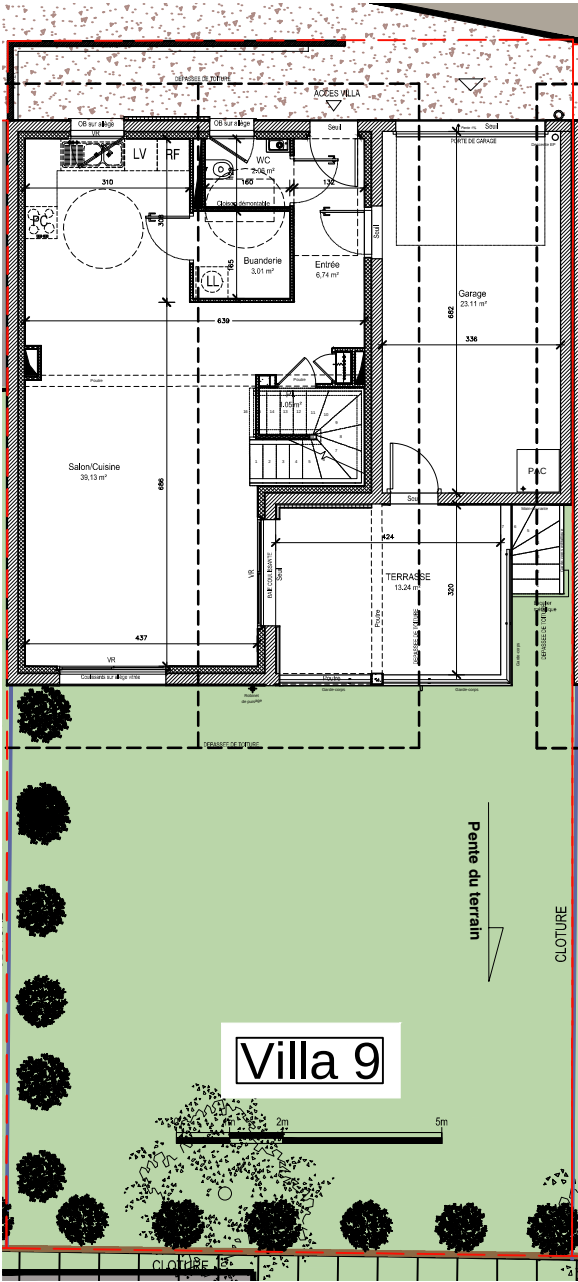
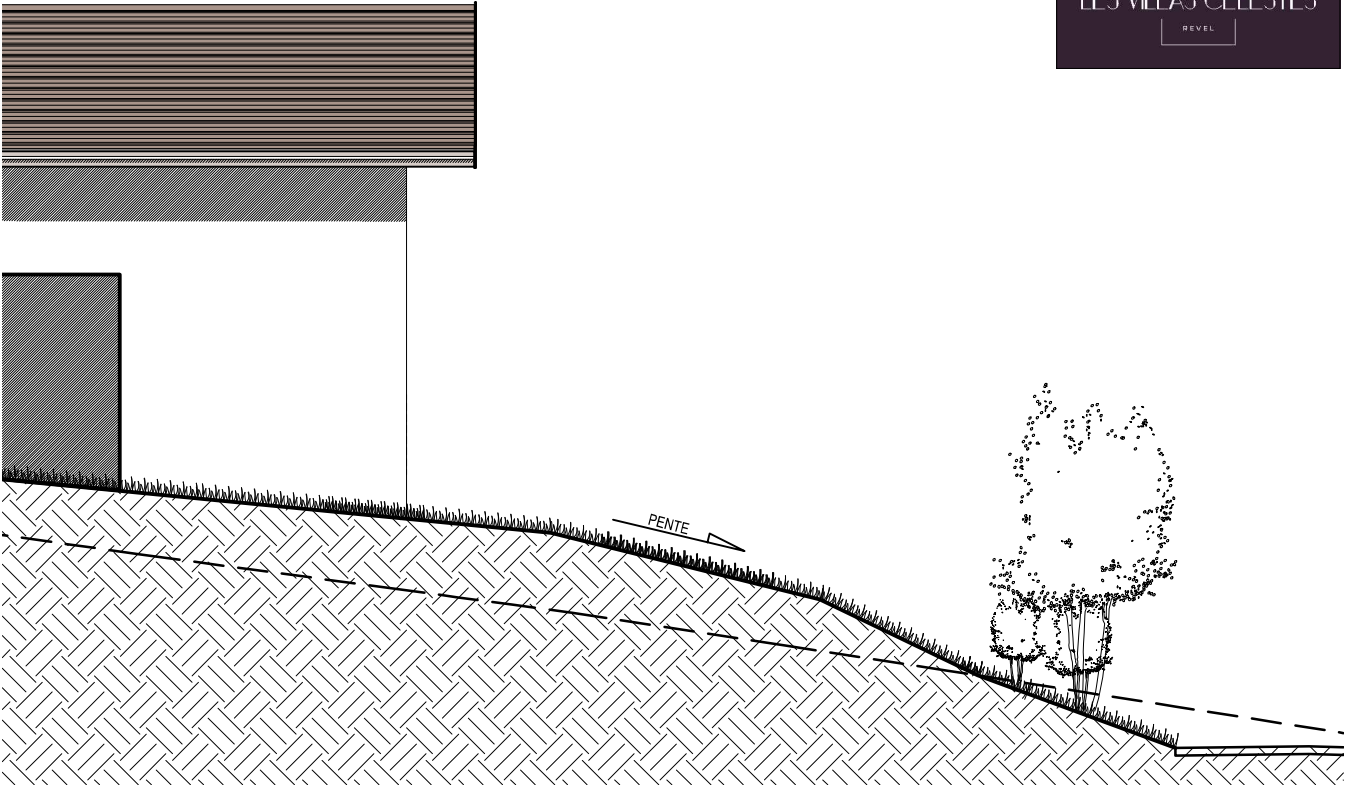


COUPE DE PRINCIPE



LEGENDE:

Abréviations techniques :
Gaine technique de Logement / Tableau électrique
F: Fenêtre VRE: Volet Roulant électrique PF: Porte-Fenêtre
OB: Oscillo-Battant PL: Placard

Abréviations pour éléments de cuisine / Buanderie / Garage
LL Lave-Linge RF Réfrigérateur
LV Lave-Vaisselle PAC Pompe à Chaleur
PC Plaques de Cuisson

Dessins en plan
Cloison démontable Gaine technique verticale
Limite de propriété Retombée de poutre
P Place de parking privative Retombée de plâtrerie / Soffite



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE AVEC TERRAIN



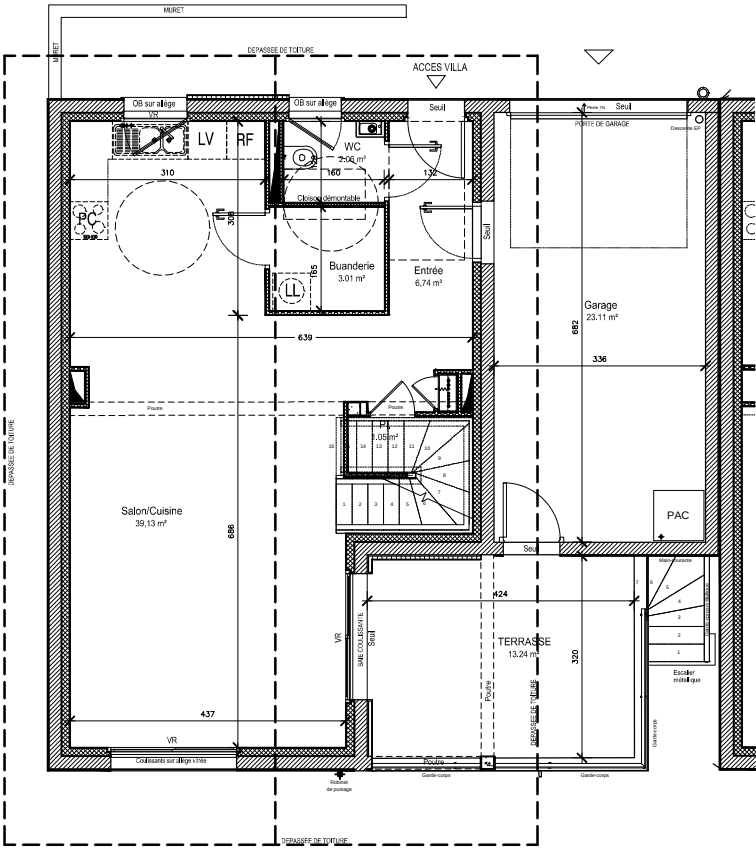
Yann-Eric GUERIN / YEG ARCHITECTE
Adresse postale: 269, chemin du Servage 38330 Saint-Ismier
Adresse rendez-vous: DLFA - 4, chemin Maupertuis 38240 Meylan
yeguerin@gmail.com - Port: 06 07 06 28 43 - www.yeg-architecte.fr

PLAN DE VENTE

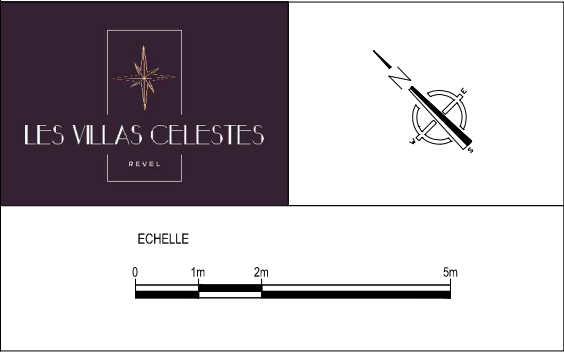
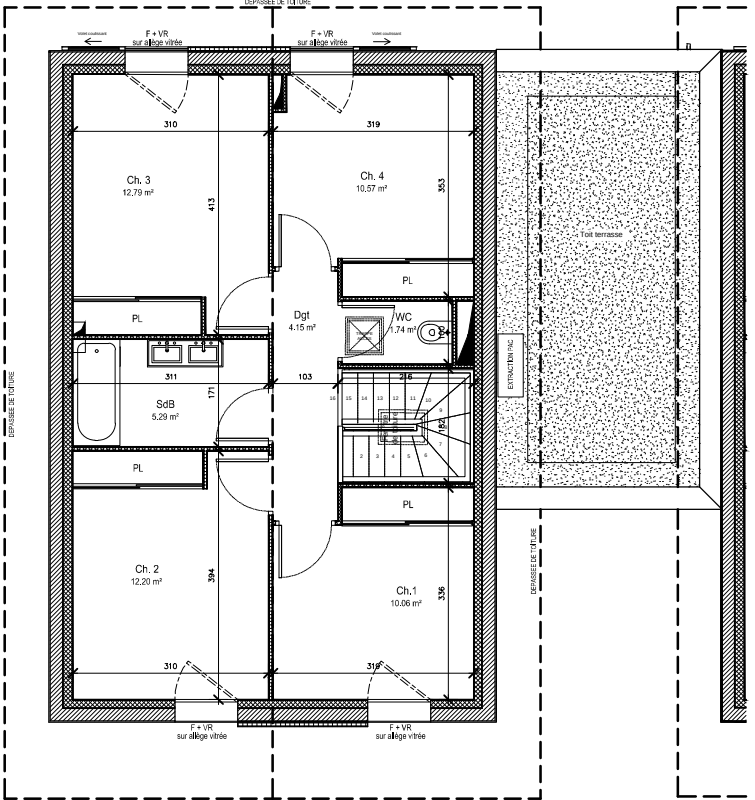
VILLA N°09 en R+1 / 5 pièces
PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE AVEC TERRAIN
& COUPE DE PRINCIPE DU TERRAIN

Décembre 2022

Plan du rez-de-chaussée



Plan du R+1



Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. Possibilité de modifications de dimensions et d'équipements en fonction des contraintes techniques de construction. Les retombées, poutres, soffites, regards, édifices etc : prévus pour des raisons techniques de passage de réseaux et canalisations ne sont pas représentés sur le plan de vente et figurent aux documents techniques. L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications en fonction des contraintes techniques issues de l'étude de l'ingénieur VRD (escaliers, rampe, enrochement, murs de soutient de terre, nivellement de terrain, talus, différences de niveaux, réseaux, regards, collecteurs.....) . Les pentes des jardins seront adaptées aux contraintes techniques du site. Le terme « seuil » est utilisé pour une hauteur comprise entre 0 et 4 cm, le terme « marche » est utilisé pour une hauteur supérieure à 4 cm

LEGENDE:

Abréviations techniques :

Gain technique de Logement / Tableau électrique
F: Fenêtre VRE: Volet Roulant électrique PF: Porte-Fenêtre
OB: Oscillo-Battant PL: Placard

Abréviations pour éléments de cuisine / Buanderie / Garage

LL Lave-Linge RF Réfrigérateur
LV Lave-Vaisselle PAC Pompe à Chaleur
PC Plaques de Cuisson

Dessins en plan

Cloison démontable Gaine technique verticale
Limite de propriété Retombée de poutre
Place de parking privative Retombée de plâtrerie / Soffite

VILLA 09 en R+1 / 5 pièces	
PIECES	SURFACES en m²
HALL D'ENTREE	6,74
WC 01	2,06
BUANDERIE	3,01
RANGEMENTS RdC	1,05
PIECE A VIVRE	39,13
DEGAGEMENT R+1	4,15
SALLE DE BAIN R+1	5,29
WC 02	1,74
CHAMBRE 01	10,06
CHAMBRE 02	12,20
CHAMBRE 03	12,79
CHAMBRE 04	10,57
TOTAL SURFACES HABITABLES	108,79

SURFACES ANNEXES	
TERRASSE	13,24 m
GARAGE	23,11 m
JARDIN PRIVATIF	115 m

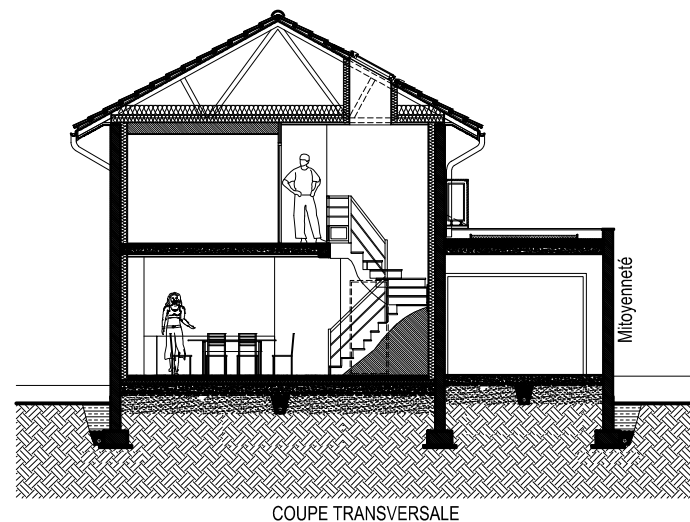
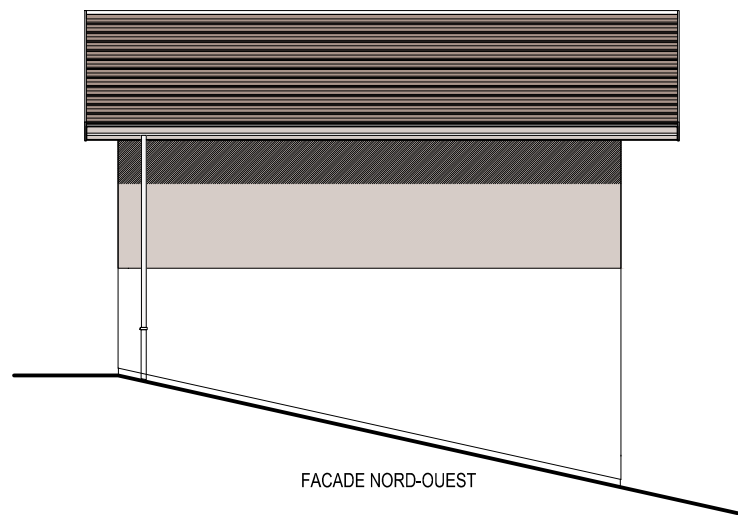
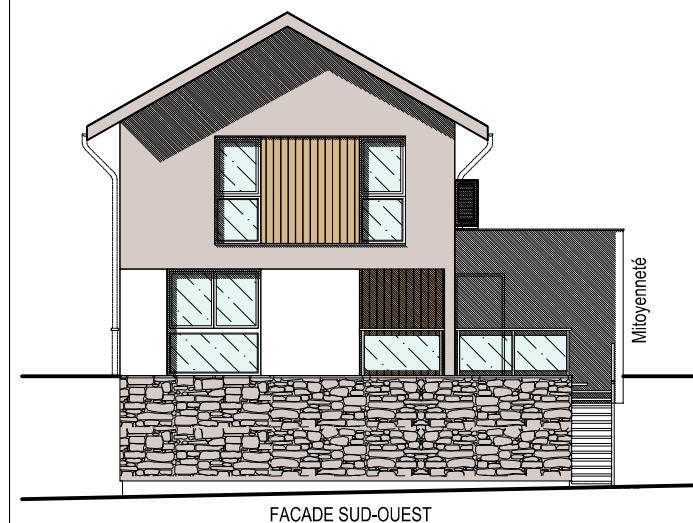
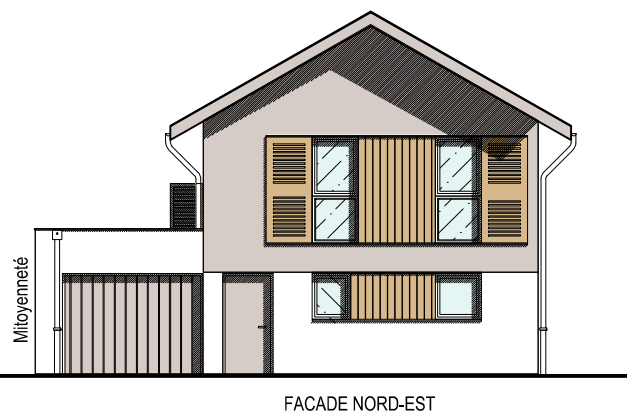
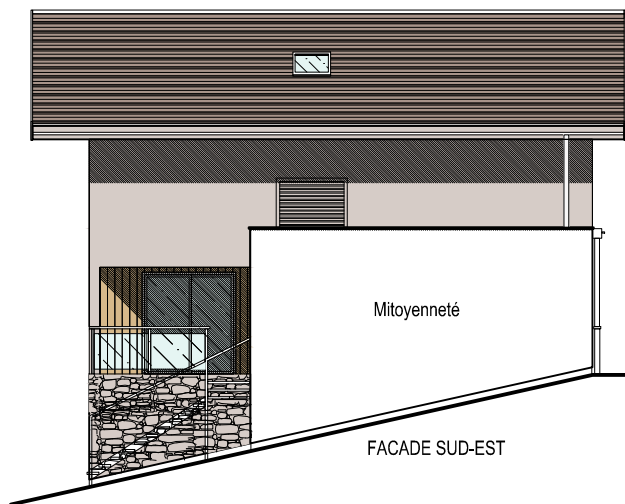


Yann-Eric GUERIN / YEG ARCHITECTE
Adresse postale: 269, chemin du Servage 38330 Saint-Ismier
Adresse rendez-vous: DLFA - 4, chemin Maupertuis 38240 Meylan
yeguerin@gmail.com - Port: 06 07 06 28 43 - www.yeg-architecte.fr

PLAN DE VENTE

VILLA N°09 en R+1 / 5 pièces
PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE & DU R+1

Décembre 2022



Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. Possibilité de modifications de dimensions et d'équipements en fonction des contraintes techniques de construction.
 Les retombées, poutres, soffites, regards, édicules etc : prévus pour des raisons techniques de passage de réseaux et canalisations ne sont pas représentés sur le plan de vente et figurent aux documents techniques.
 L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications en fonction des contraintes techniques issues de l'étude de l'ingénieur VRD (escaliers, rampe, enrochement, murs de soutient de terre, nivellement de terrain, talus, différences de niveaux, réseaux, regards, collecteurs.....) .
 Les pentes des jardins seront adaptées aux contraintes techniques du site, le terme « seuil » est utilisé pour une hauteur comprise entre 0 et 4 cm, le terme « marche » est utilisé pour une hauteur supérieure à 4 cm